

Image not found or type unknown



## Problème de location suite à préavis

Par **michaellr**, le **16/05/2008** à **20:48**

je suis en location d'une maison.  
Ayant un projet immobilier nous avons envoyé un courrier de résiliation de bail; la vente n'a pas abouti.  
La semaine suivante nous avons envoyé un nouveau courrier au propriétaire pour annuler le premier.  
Celle-ci refuse l'annulation et a mis la maison en vente.  
À présent c'est le défilé pour les visites.  
Je voudrais savoir si elle a le droit de refuser l'annulation du préavis et si quelque chose régleme les visites de la maison qui sont un peu contraignantes par leur fréquences